

CD/ML 04_05_2022

COMPTE-RENDU Commission Extra-municipale : Parc de Vallières

PRÉSENTS :

- **Mairie de Saint-Georges de Didonne :**
Michel LANNES, Conseiller municipal - Christelle DUGUÉ, Chargée de la participation des habitants
- **Les membres présents :** M DARCY, M SALLÉ, M LABOURDETTE, M LÉGER, M POULIN, M RIVET, Mme FERNANDEZ, M BIGAND Gérard, Mme PELUCHON, Mme BITTARD, M PUECH, M BALLET, Mme CHAMPENOIS, Mme SANDHAL.

QUESTIONS et THÈMES ABORDÉS

Point sur les menus travaux d'entretien pour le quartier du Parc de Vallières

Il y a eu 524 demandes sur l'ensemble de la commune via le service Alerte entretien créé en janvier 2021. (domaines d'interventions : Voirie, Éclairage public, Espaces verts / Naturels, Bâtiments / Orange, fibre, Télécom / Autres : CARA...)

Pour le quartier :

- 81 requêtes sur 12 mois en 2021.
- 31 requêtes sur 4 mois au 30/04/2022 (Nbre de demandes : 3 pour l'éclairage public, 19 pour la voirie, 9 pour les espaces verts/naturels).

Présentation des menus travaux réalisés sur l'ensemble de la commune entre mars et juin

- Nettoyage des tags sur les panneaux de signalisation routière,
- Nettoyage des panneaux et/ou plaques de rues,
- Re-fabrication et pose de 17 plaques de rues,
- Remplacement ou entretien des bancs,
- Suppression et implantation de panneaux de signalétique en cours,
- Taille des arbustes pour une meilleure visibilité des panneaux routiers,
- Les panneaux de signalisation redressés.

Travaux prévus et à court terme

- Les travaux de voirie prévus de mars à juin (dates prévisionnelles),
- Campagne de marquage au sol à partir de juin 2022,
- Campagne d'enrobé à chaud ou à froid pour les nids de poule.

Restitution du diagnostic en marchant : Parcours de la déambulation

Départ : Avenue Dufrane, Avenue des Ondines, avenue des Mouettes, avenue des Cormorans, avenue de la Grande Plage, avenue des Ondines

Arrivée : Avenue Dufrane

Les menus travaux constatés ont été effectués par les services techniques. (tags, purge, mise en sécurité de lisses au niveau...).

Propositions validées par les membres :

Installer 2 boîtes à livres :

lieu : rue des cormorans à côté du Riveau (Pour informations, plusieurs personnes déposent des livres à cet endroit sur le banc)

lieu : à proximité du « Vival » avenue de l'océan

Zone « 30 » dans le quartier de Vallières

Toujours des excès de vitesse par les automobilistes, les membres de la commission souhaitent réduire les bandes de roulement et créer du stationnement en quinconces.

Voirie et circulation : rue des Mouettes, avenue des Ondines, rue de la Grande Plage, avenue des Américains

Voirie : nids de poule, chaussées abîmées et trottoirs mal entretenus.

Demande d'implantation panneau « STOP » supplémentaire pour réduire la vitesse excessive de certains automobilistes à l'intersection avenue des cormorans et avenue des frégates.

Le dragage des huîtres

Constat à nouveau du banc d'huîtres entraînant la modification de la plage. Pour rappel, en 2016, une opération de dragage des huîtres situées sur l'estran de la plage de Vallières a été réalisée. Cette opération a été financée par la commune et Conseil Départemental de la Charente Maritime fut réalisée en 3 phases pendant les fortes marées entre novembre 2016 et février 2017. Pour mémoire, cette opération a permis d'extraire les huîtres dont la prolifération présentait un danger pour la zone de baignade, le tout en préservant l'estran rocheux.

Extinction de l'éclairage public

À partir du 2 mai, fin de l'extinction de l'éclairage public de 1h à 5h du matin sur l'ensemble de la commune.

DSP : Délégation de Service Public : Les établissements

La saison 2022 sera identique pour les établissements de restauration.

À partir d'octobre 2022, tous les établissements de restauration cesseront leurs activités. La destruction de ces établissements aura lieu à partir de janvier 2023.

Tout d'abord, un cahier des charges sera réalisé pour un appel d'offre auprès de futurs exploitants, puis les travaux se concrétiseront pour la saison 2023.

Piste cyclable : Bd Lattre de Tassigny / Bd de la Corniche / rue du soleil couchant

Manque de visibilité en descendant du boulevard de la Corniche en direction du boulevard Lattre de Tassigny. Plusieurs personnes empruntent la voie cyclable sans être attentives aux intersections. Une réflexion est menée pour la signalisation.

Chenilles processionnaires

La CARA est chargée de la lutte contre les nuisibles.

Il est possible d'installer des pièges à chenilles et des nichoirs à mésanges pour cela, vous pouvez contacter le service Espaces Naturels Sensibles de la CARA au 05 46 22 19 20.

Aménagement Boulevard de la Corniche

- 1/ Autorisation et enfouissement des réseaux : durée 1 an et demi
- 2/ Étude des cavités (renforcement)
- 3/ Diagnostic
- 4/ Transmissions des schémas

Informations

- Signalétique par des bandes couleur jaune et rouge sur les bâtiments des postes de secours : Normes Européennes.
- Installation des cabines de plage sur la Grande Plage de St Georges de Didonne. Si l'opération rencontre un succès en 2022, il sera installé des cabines de Plage sur Vallières.
- Rond-point des Nœuds : idée de projet : installation d'une bouée au rond-point. Les membres ont donné un avis favorable. (accord collectif)

Diverses demandes

- 1/ Pose d'un rack à vélo à proximité du restaurant la Cazuela,
- 2/ Changement du banc très abîmé à côté pont du Riveau (rue des Cormorans),
- 3/ Un passage plus régulier du nettoyage de la plage,
- 4/ Installation d'une borne de gonflage,
- 5/ Installation d'un chargeur classique pour les voitures électriques,
- 6/ Implantation de panneaux « STOP » sur les voies de circulation suivantes : avenue de cormorans / Bd Lattre Tassigny / avenue des Américains,
- 7/ Demande installation d' un bac à marrée à proximité de l'établissement « La Réserve ».

Ces demandes seront étudiées pour améliorer le cadre de vie.

Lors de la séance, des éléments de réponses ne peuvent être apportés dans l'immédiat car les demandes nécessitent de solliciter les services concernés pour réponse. Des informations vous seront communiquées ultérieurement.

Le Président de la Commission
Extra-municipale du quartier Parc de Vallières

M Michel VANHES



